

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau

Séance ordinaire du mardi 2 février 2016 à 19 h 00 au salon du personnel, pavillon Hertel

PROCÈS-VERBAL

Ordre du jour

No	Sujet	Objet
1-	Ouverture de la séance a) Présence et quorum b) Mot de la directrice	Constat Information
2-	Parole au public (15 minutes)	Information
3-	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
4-	Adoption du procès-verbal du 17 novembre 2015	Adoption
5-	Suivis au procès-verbal du 17 novembre 2015	Informations
6-	Correspondance : Publicité de Speg Photo pour les photos scolaires 2016-2017	Information
7-	Travaux du conseil : a) Critères de sélection de la direction d'établissement	Approbation
8-	Affaires nouvelles : a) Budget révisé 2015-2016 b) Projet de loi 86 (impacts) c) Grille-matières 2016-2017 d) Politique relative à l'admission et inscription des élèves 2016-2017 e) Semaine des enseignants et enseignantes 6 au 12 février f) Sécurité aux abords de l'école (rencontre avec la Ville) g) Natation	Informations
9-	Rapports : a) De la déléguée au comité de parents de la CSP b) Des enseignants c) Du service de garde	Informations
10-	Bons coups!	Informations
11-	Varia : a)	Adoption
12-	Parole au public	Information
13-	Levée de l'assemblée	Adoption

Présences :

Brigitte Caron, ~~Marie-Ève Charbonneau~~, Isabelle Claveau, Alain Croteau, Renée Fortin, Chantal Labelle, Annie Lajoie, Anne Lebrun, Yanik Lussier, Aline Marchand, Guylaine Parent, Marie-Chantal Paris, Marie-Ève Racine, David Soucy et Marilyn Vigneault.

1. Ouverture de la séance

a) Présence et quorum

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Madame Brigitte Caron, présidente, ouvre la séance à 19 h 03 après avoir constaté qu'il y a quorum.

b) Mot de la directrice

Madame Chantal Labelle annonce qu'elle quitte sa fonction de directrice d'école pour une autre commission scolaire. C'est une occasion qui s'est présentée à elle qu'elle ne peut décliner.

Les membres ont apprécié sa transparence et son désir de faire avancer les choses. Ils lui souhaitent un bon succès.

2. Parole au public

Aucun public n'est présent.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Anne Lebrun appuyé par madame Marie-Ève Racine d'adopter l'ordre du jour ci-dessus.

À l'unanimité

Résolution CÉ 15/16 – 019

4. Adoption du procès-verbal du 17 novembre 2015

Il est proposé par madame Aline Marchand appuyé par madame Isabelle Claveau d'adopter le procès-verbal du 17 novembre 2015 avec les corrections suivantes :

- Corriger dans les procès-verbaux et les ordres du jour : **Parole** au public.
- Point 5 Suivis au procès-verbal – point 9.b) : ajouter à : Chantal Labelle **rappelle** qu'il revient...
- Point 10 Bons coups! - le paragraphe devrait se lire comme suit : Monsieur Yanik Lussier nous informe qu'une ancienne élève, Marick Thibault, s'est qualifiée au championnat canadien. M. Lussier a été approché par la Fondation Bruni Surin pour organiser une compétition à Mont-Saint-Hilaire. Le Club les Coriaces a participé à un tournoi d'un film de Yan England avec des anciens élèves de l'école.

À l'unanimité

Résolution CÉ 15/16– 020

5. Suivis au procès-verbal

Procès-verbal du 13 octobre :

- Point 7.b) Comité de parents utilisateurs : 5 parents se sont manifestés. Le processus a débuté au mois de décembre : un courriel a été envoyé aux parents qui ont remis leur nom pour les inviter à une rencontre. Ils auront un choix de 3 dates. Les sujets qui seront traités seront :
 - Cadre légal
 - Motivation à participer à ce comité
 - Questionnaire de qualité des servicesUn sondage sera envoyé à l'ensemble des parents de l'école sur les modalités particulières d'encadrement (politique relative au service aux dîneurs).
- Comité cour d'école : Il y a présentement 8 892 \$ de ramassé pour la cour d'école.

Procès-verbal du 17 novembre :

- Point 7.d) Contribution volontaire : Les moyens de pression étant terminés, les enseignants doivent se rencontrer pour décider s'il y aura une fête de fin d'année. La présidente de l'O.P.P. est en communication avec la direction sur ce point. Il est encore temps de réserver une firme ainsi que de faire une demande de contribution volontaire aux parents pour cette fête.

6. Correspondance :

Publicité de Speg Photo pour les photos scolaires 2016-2017

Publicité de Studio La Pomme Verte pour les photos scolaires 2016-2017

7. Travaux du conseil

a) Critères de sélection de la direction d'établissement

Dans le cadre du processus annuel d'affectation des directions des établissements, nous sommes invités, comme conseil d'établissement, à faire connaître les caractéristiques et les besoins spécifiques de notre milieu. Cette démarche s'inscrit dans le contexte de l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique.

Il est proposé par madame Brigitte Caron et appuyé par madame Anne Lebrun d'approuver les critères de sélection de la direction d'établissement

À l'unanimité

Résolution CÉ 15/16– 021

8. Affaires nouvelles :

a) Budget révisé 2015-2016

Madame Labelle informe les membres de la révision du budget 2015-2016.

BUDGET RÉVISÉ ... 2015-2016

RAPPORT SOMMAIRE

Comparatifs

170 AU-FIL-DE-L'EAU

		Révision 2015-2016	Prévisions 2015-2016
Cat.	Description	Budget	budget
A*	FONCTIONNEMENT	193 577 \$	225 462 \$
B0*	SERVICE DE GARDE	633 724 \$	611 802 \$
B13	MESURE 50732A-TIC ECOLES QC. ACHANT.	12 037 \$	12 054 \$
B13A	MES. 50731/32B/33-OUTILS TECH./PORTABLES	22 397 \$	23 529 \$
B13B	50750 - RESS. DIDACTIQUES NUMERIQUES	5 796 \$	8 280 \$
B14	SERVICES AUX DÎNEURS	67 970 \$	50 492 \$
B15	EMBELLISSEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE	0 \$	0 \$
B16	PROJET PARTICULIER PÉDAGOGIQUE F.P.	0 \$	0 \$
C00	SALAIRE DU PERSONNEL ENSEIGNANT	2 695 762 \$	2 671 424 \$
C10	PERSONNEL ENSEIGNANT - CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	303 542 \$	300 803 \$
D00	SALAIRE DU PERSONNEL AUTRE QU'ENSEIGNANT	445 230 \$	427 699 \$
D10	PERSONNEL AUTRE QU'ENSEIGNANT - CONTRIBUTIONS DE L'EM	53 899 \$	57 040 \$
H	PERFECTIONNEMENT	5 867 \$	4 886 \$
	total	\$ 4 439 801	4 393 471 \$

B50 Fonds à destinations spéciales \$ 8 892

B28 Conseil d'établissement \$ 492

Ce qui fait varier le budget de la prévision à la révision:

nombre d'élèves, salaires, fréquentation, inscriptions, coût des activités, paiement des vacances (sdg), hauteur des compressions, modalités de distribution des allocations reçues à la CSP (encadrements financiers et règles budgétaires), nombre de journées pédagogiques (forces majeures...), etc.

Sur quoi nous avons du jeu: Budget de fonctionnement: "A"

- activité relatives à l'enseignement, activité de soutien à l'enseignement, activité administrative, activité relative aux biens et immeubles,

Annexe B: nombre officiel d'inscriptions du secteur ----formations de groupes ---- génère un nombre d'enseignants (titulaires et spécialistes) ... Après organisation des groupes secteur/école, il reste certaines sommes utilisées pour des services aux élèves (comité EHDA école recommande aux enseignants...)

b) Projet de loi 86 (impacts)

Chantal Labelle explique en gros les implications du projet de Loi 86. Les effets au niveau de la CSP et du CÉ en lien avec le projet éducatif de l'école, dont l'échéancier est prévu pour le 1^{er} juillet 2018.

Elle suggère de mettre à chaque ordre du jour le point *projet éducatif* afin de commencer à alimenter le comité qui sera mis sur pied. En attendant, rien n'empêche de faire une analyse du milieu « socio-éducatif ».

c) Grille-matières 2016-2017

Madame Chantal Labelle explique le processus pour arriver à l'approbation de la grille-matières.

- **La direction demande au CEE de lui donner un avis sur la prochaine grille-matières**
- **Le CEE mandate ses membres de consulter les différentes équipes-niveau**
- **Suite à la consultation, le CEE fait une recommandation à l'assemblée générale des enseignants**
- **L'assemblée générale se prononce par vote sur recommandation du CEE et transmet une proposition à la direction.**
- **La direction propose une grille-matières au CÉ pour fin d'approbation.**

d) Politique relative à l'admission et inscription des élèves 2016-2017

Cette politique est déposée au Comité de parents et accessible sur le site de la CSP.

Nous informons tous les parents qui viennent inscrire leur enfant que nous irons en demande de volontariat et leur expliquons le processus.

Par contre, madame Renée Fortin fait remarquer qu'il risque d'y avoir de la grogne concernant les élèves qui seront en 1^{re} année, car nous serons également en surplus.

Hypothétiquement, les élèves transférés de la maternelle 2015-2016 s'ajoutent à ceux déjà inscrits ici et hypothétiquement, le nombre de classes de 1^{re} année diminue à 4 en 2016-2017 et celles de 2^e année augmentent pour ne pas pénaliser cette cohorte. À confirmer après la rencontre de l'organisation scolaire.

Un message sera fait dans l'Info-Fil et madame Chantal Labelle verra s'il est possible que le message apparaisse dans le journal local.

e) Semaine des enseignants et enseignantes 6 au 12 février

Les membres de l'O.P.P. organiseront quelque chose pour cette semaine.

f) Sécurité aux abords de l'école (rencontre avec la Ville)

Ce point a été traité au point 5.

Madame Chantal Labelle a rencontré des membres de la Ville. Des pancartes indiquant *pas d'arrêt* remplaceront celles indiquant *pas de stationnement*.

Étant donné que les parents continuent de débarquer leurs enfants dans le stationnement de l'école pour que ceux-ci utilisent le passage piétonnier et que cela est très dangereux pour les enfants, malgré les nombreux messages dans l'Info-Fil;

David Soucy, appuyé par monsieur Alain Croteau, propose de fermer le matin, la porte à l'entrée du passage piétonnier par mesure de sécurité et de rappeler aux parents que le débarcadère est sur la rue Provencher.

À l'unanimité

Une demande sera faite aux ressources matérielles de la CSP de faire l'installation d'une porte le plus tôt possible.

g) Natation

Madame Anne Lebrun a eu une discussion avec la Ville pour qu'une session de natation débute fin avril-début mai. 3 groupes de 6 élèves. Madame Annie Lajoie fait remarquer qu'il est très difficile de trouver

des remplaçantes à ses éducatrices. Madame Lebrun vérifiera avec la Ville s'il est possible que des moniteurs viennent chercher les élèves à l'école et que ceux-ci soient pris en charge par la Ville jusqu'à l'arrivée des parents. Ils ne seraient donc plus sous la responsabilité du SDG.

9. Rapports :

a) De la personne déléguée au comité de parents de la Commission scolaire.

Madame Anne Lebrun mentionne que le CP a été consulté sur :

La politique d'inscription des élèves

EHDAA

Calendrier 2016-2017

Projet de Loi 86

Les comptes rendus sont disponibles sur demande.

b) Des enseignants

Aucun point.

c) Du service de garde

Les recherches pour les activités pour les journées pédagogiques de 2016-2017 débiteront sous peu. Peut-être qu'il y aura plus de sorties tout en laissant le choix aux parents de choisir entre la sortie et la journée maison.

À suivre.

d) De l'O.P.P.

Aucun point.

10. Bons coups!

Les élèves de la maternelle sont allés patiner. Ils ont trouvé cela difficile, mais après l'expédition, ils ont hâte d'y retourner.

11. Varia

Aucun point.

12. Parole au public

Aucun public n'est présent.

13. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, madame Annie Lajoie propose d'adopter la levée de l'assemblée à 9h25

À l'unanimité.

Chantal Labelle
Directrice

Brigitte Caron
Présidente

Renée Fortin
Secrétaire